

Louis Marin

## **UNE MISE EN SIGNIFICATION DE L'ESPACE SOCIAL :**

### **MANIFESTATION, CORTÈGE, DÉFILÉ, PROCESSION**

#### **(NOTES SÉMIOTIQUES)**

Il ne saurait s'agir de donner in limine, et sans autres précautions, une définition de cet "objet ethnosémiotique complexe" (pour reprendre une expression d'A.J. Greimas (A.J. Greimas, 1976) à propos de la fête) qu'est le cortège, la procession, le défilé ou la manifestation. Un tel objet ne peut apparaître que construit et produit par les diverses méthodes et procédures d'approche de la complexité sociale, de ses formes et de la diversité historique des manifestations. Cette complexité et cette diversité qui relèveraient d'approches respectivement synchroniques et diachroniques se révèlent également, et sous cette double dimension, dans le lexique. Comment a été nommé notre objet d'étude ? Comment l'est-il aujourd'hui ? Quelles dérivations, évolutions, glissements ou transferts de sens ont affecté les termes de ce lexique particulier ? Quels sont les champs sémantiques associés à ces termes ? Quels éléments communs et différentiels leur étude peut-elle faire apparaître ? Quelles sont, sur ces divers points, les réponses du dictionnaire aux termes intuitivement trouvés aujourd'hui dans notre usage de la langue comme cortège, défilé, procession, manifestation, parade, pompe, revue, etc... De façon également intuitive, il apparaît bien que les quatre premiers cités articulent, en première approximation, les divers champs que nous envisageons de considérer.

Le "cortège" est, selon Furetière, "la compagnie qu'on fait à quelque Prince ou personne considérable dans quelque pompe ou cérémonie avec carrosses, chevaux et autres choses qui lui font honneur". Littré reprend la même idée : "suite de personnes qui en accompagnent

une autre pour lui faire honneur dans une cérémonie", mais il consigne également un affaiblissement par généralisation de ce premier sens : "réunion de personnes qui marchent en cérémonie", puis : "toute suite nombreuse de personnes".

Quant à la procession, Furetière met au premier plan de sens de cette "cérémonie ecclésiastique", "les prières que le peuple fait à la suite du clergé qui va par dévotion visiter quelque lieu saint, quelque église", avant de proposer le sens "proverbial" d'"une longue suite de gens qui vont à la file l'un de l'autre, sens que reprend Littré, au titre du langage familier, après la définition première de "marche solennelle du clergé et du peuple qui se fait dans l'intérieur de l'église ou au dehors en chantant des hymnes, des psaumes ou des litanies", définition qui vaut également pour des cérémonies païennes analogues aux processions chrétiennes.

Avec "défilé", c'est le domaine militaire et guerrier qui se trouve pointé après celui du souverain politique et celui de la religion, puisque le terme désigne "la marche en colonne d'une troupe qui défile devant un chef", voire plus précisément "le mouvement qui consiste en ce que, à la fin d'une revue, toutes les troupes s'en allant défilent devant le chef qui passe la revue". Ou plus généralement "ce mouvement qu'effectuent des soldats lorsque, étant assemblés en un corps, ils sont obligés d'aller à la file et l'un après l'autre, pour se mettre en marche et passer par des lieux serrés".

En constellation autour de ces trois termes, il faudrait ajouter celui de "manifestation" qui peut prendre la forme de défilés et de cortèges et qui désigne "un mouvement du peuple rassemblé qui est destiné à manifester quelque intention politique". Ainsi le peuple se signale dans le "champ" du cortège en tant que tel, avec son "défilé" spécifique où, pour reprendre le schème dumézilien des trois fonctions, aux côtés de la fonction de souveraineté politique, religieuse et de la fonction guerrière, apparaît la troisième fonction, mais déplacée de son domaine propre (le travail), dans celui de la politique. On pourrait également prendre en considération des termes comme ceux de "parade" qui recoupe à la fois le domaine militaire et celui, souvent si voisin, de la fête aristocratique: puisqu'il signifie "la revue qu'on fait passer aux troupes qui vont monter la garde, mais également la marche que les chevaliers faisaient en bel ordre dans la lice avant de commencer les carrousels" ; ou de "revue" qui croise ceux de "défilé" et de "parade": "inspection des troupes que l'on fait ranger pour les examiner et les faire défiler".

Quels sont les chevauchements entre les champs, des classes ou des groupes, les domaines des fonctions et des rôles sociaux, quelles que soient les évolutions de sens entre ces différents termes ? Il semble possible à partir des définitions lexicales d'isoler quelques traits essentiels de l'objet considéré : tout d'abord avec les notions de troupe -de groupe, de compagnie, de réunion ou de rassemblement-, le "cortège-défilé" possède principalement une dimension collective sans laquelle il n'existe pas. Certes, tout rassemblement

n'est pas cortège, défilé ou procession, mais il n'est pas de cortège-défilé sans rassemblement, et c'est le groupement qui en constitue aussi bien la naissance et l'existence que la finalité. Défiler, se former en cortège ou en procession pour des individus, c'est ainsi non seulement se rassembler, mais encore "faire groupe", constituer une "totalité", "prendre corps" collectivement, quelles que soient les modalités de cette constitution ou les caractéristiques du produit constitué. Autrement dit, ce groupement, que sont le cortège, le défilé ou la procession, possèdera une structure complexe et diversifiée, à la fois réelle et symbolique, axiologique et téléologique, (V.W. Turner, 1968).

De plus, avec les notions constamment récurrentes de suite ou de succession, de marche ou de mouvement, de file ou d'ordre, il apparaît que ce groupement est un corps en mouvement qui parcourt un espace déterminé selon une certaine orientation et dans un certain ordre. Tout défilé, procession ou cortège peut être ainsi considéré comme un procès collectif qui à la fois manipule de l'espace par certains mouvements dans un certain temps et engendre son espace spécifique d'après des règles et des normes déterminées qui contraignent ces mouvements et ce temps tout en les valorisant. On peut en dire de même du temps : le défilé, le cortège ou la procession, en s'ordonnant dans le temps chronique, le structurent selon la temporalité qui leur est propre et par là même, produisent un temps spécifique qui à la fois interrompt le temps chronique et dans une certaine mesure l'accomplit ou le fonde (M. de Certeau, 1980 ; Marin, 1973).

En outre, et ceci est plus particulièrement vrai pour le défilé et le cortège, pour ne pas parler de la parade ou de la revue dont ce trait constitue l'essentiel, il apparaît bien que ces types de groupements ainsi que leur procès de constitution et d'actualisation impliquent des structures à deux pôles (qui ne sont pas nécessairement simultanés, ni permanents) d'action et de passion, d'activité et de réceptivité, de mouvements et de regards pris en charge par des figures collectives ou individuelles (qui ne sont pas nécessairement identiques pendant toute la durée du défilé, du cortège ou de la procession) d'acteurs et de spectateurs. Autrement dit, une structure générale de théâtralité ou de spectacularité mais dont il conviendra de préciser la spécificité apparaît lier entre eux les participants du défilé, du cortège ou de la procession (G. Kernodle, 1949, 1956).

Enfin, cortège, défilé, procession, et plus généralement l'objet complexe dont nous avons tenté d'esquisser le profil par quelques traits, nous paraissent, par ces traits mêmes, relever du domaine du rite ou de la cérémonie rituelle, qu'elle soit religieuse ou profane, civile ou militaire, festive, ludique ou directement fonctionnelle. Cortège, défilé, procession possèdent en effet la structure de répétition caractéristique des systèmes rituels, que ce système soit de type syntagmatique ou paradigmatique, c'est-à-dire que le rite considéré réponde à une série de circonstances périodiques et forme un système selon un axe chronologique du calendrier (par exemple, la procession de la Fête-Dieu qui a lieu dans le monde

catholique le premier dimanche après la Trinité, fin mai ou début juin ou le défilé militaire du 14 juillet en France) ou à une série de circonstances occasionnelles et s'articule selon un paradigme déterminé (par exemple, la procession dans les champs pour conjurer la sécheresse ou le cortège de l'entrée royale du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècles dans les pays de l'Europe occidentale (J. Jacquot, 1956)). A ce titre, le défilé, le cortège, la procession peuvent constituer une séquence particulière d'un rite ou d'une cérémonie plus étendus ; et bien souvent les mêmes approches et les mêmes caractéristiques générales retenues dans l'étude des rites peuvent être appliquées au cortège, au défilé à la procession ou à la manifestation. Si, de plus, le trait d'itérabilité dans le temps et dans l'espace est un des traits fondamentaux de la structure signifiante en général, alors on peut reconnaître à l'objet que nous étudions, qu'il soit constitutif d'un rituel ou seulement une de ses parties, une structure symbolique qu'un aspect liturgique ou formel aménage, qu'un schème intentionnel (conscient ou inconscient) d'actions oriente et auquel une hiérarchie d'actants, de rôles et d'acteurs donne son ampleur et sa complexité (V.W. Turner, 1968). Toutefois cette appartenance du défilé militaire, du cortège princier ou de la procession religieuse, voire de la manifestation politique populaire au rituel en général implique, par là même, que nous en recherchions la spécificité par rapport au rite, de même que leur fréquente intégration à la fête dont la parenté avec le rituel est d'ailleurs étroite.

Il convient donc de proposer, de façon très schématique, quelques axes d'interrogation du cortège (défilé, procession, manifestation, etc...) comme structure symbolique spécifique d'un rituel au titre de sa sémosis syntaxique et sémantique et de sa pragmatique.

S'interroger sur la syntaxe du cortège découle directement de sa dimension spatiale et temporelle. Cortège, défilé, procession, manifestation se déroulent (et le terme est lui-même très significatif) dans un espace pré existant déjà articulé en lieux caractéristiques nommés ou marqués : ainsi, dans une ville, les rues, les places et les carrefours, les ponts, les édifices religieux ou civils, les monuments historiques, les quartiers, les limites et les frontières ; ainsi, dans la campagne, les chemins et les routes, les hameaux et les fermes, les champs et leurs bornages, les bois et leurs sentiers, etc... De cet espace, le défilé va extraire sa scène et son décor : parce que certains axes de parcours seront choisis au détriment de tels autres, parce que tels lieux seront retenus et non tels autres, parce que tels édifices ou monuments seront visités et non tels autres, le défilé (le cortège, la procession, la manifestation) manipule l'espace et les lieux qui lui préexistent ; il lui donne une structure fortement prégnante où les lieux élus par le parcours articulent les "phrases" d'un discours spatial dont il serait intéressant de rechercher les équivalents linguistiques (divers selon les cas, phrases nominales, séquences narratives etc...), mais où les lieux écartés ou évités par lui déploient une sorte de contre-discours, un discours négatif, voire dénié ou refoulé, qui constituerait la toile de fond du premier et à partir de laquelle il acquerrait un surcroît de sens.

Cette manipulation d'un espace qui préexiste au défilé s'accompagne nécessairement de la production d'un espace qui lui est spécifique, un espace qui se trouve, par exemple, interdit à la circulation habituelle ou dont les flux sont autrement orientés, qui est scandé par des monuments nouveaux, permanents ou éphémères, ou dont le décor quotidien permanent est dissimulé ou modifié etc... Dans cette projection et pour reprendre la distinction entre "espace" et "lieu" (de Certeau, 1980 ; Marin, 1973 ; Linde, Labov 1975) selon laquelle est un lieu, l'ordre selon lequel des éléments sont distribués dans des rapports de coexistence et l'espace, l'effet produit par des opérations et des mouvements, le défilé en général serait un parcours (procès de spatialisation) déterminé visant à produire une représentation de lieux, à partir d'une carte (ordre de lieux) qui conditionne le parcours et qu'inversement il suppose ou implique. Pour prendre l'exemple d'une procession religieuse comme le chemin de croix, on peut considérer que son parcours (que les stations soient ou non marquées) transforme un ordre de lieux spécifiques, les bas-côtés, la nef, le chœur, etc... du sanctuaire, en un autre tout aussi spécifique, par réactualisation d'un récit, le récit d'un parcours spatialisant et de ses lieux par Jésus-Christ au moment de sa passion. Aussi le point de départ et le point d'arrivée du défilé, du cortège ou de la procession seront-ils des lieux particulièrement remarquables parmi ceux que relie le mouvement de son parcours, puisqu'ils constitueront l'un, le lieu épiphonique du défilé comme tel et l'autre, le lieu de sa fin dans son sens du terme, qu'il y disparaisse en accomplissant sa "finalité", que le groupe s'y efface en tant que tel une fois sa performance exécutée ou qu'il s'y disperse dans l'échec. On peut également noter que les points de départ et d'arrivée peuvent constituer des lieux "dangereux" pour le ou les groupes engagés dans un défilé comme, par exemple, une manifestation politique. C'est avant la mise en marche du défilé de protestation ou de contestation politique, au lieu du rassemblement ou dans ses abords immédiats, que la police et les forces de l'ordre tenteront d'intercepter ceux qui ne sont que des individus isolés et point encore éléments "participants" à la masse qui défile. C'est au terme du défilé, au lieu de la "dispersion" que s'insinueront les provocateurs et que seront provoqués les désordres par des "éléments incontrôlés" : ces lieux de rassemblement et de dispersion sont des lieux limites, les points de frontières que le défilé franchit, soit pour se constituer, soit pour disparaître, où il y a passage, dans un sens ou dans l'autre, de la loi et de ses règles de l'existence, des lieux et des espaces quotidiens "normaux", à la loi et à ses règles du défilé, à l'espace de son parcours et aux lieux que ce parcours articule. Ces passages d'une loi à l'autre, d'un système de règles à un autre système sont, à proprement parler, "hors-loi", et donc, révèlent un caractère dangereux.

Pourrait dès lors être élaboré toute une typologie des parcours comme procès spatialisant, producteurs ou reproducteurs d'un ordre local ou conditionnés positivement ou négativement par lui, en particulier par les notions de point de départ et de point d'arrivée comme lieux-limites : les défilés à trajet simple, à trajets en aller et retour ou à circuit fermé produisent des espaces signifiants

tout différents. Le trajet simple implique, en effet, la notion d'une rection irréversible à temporalité accentuée, par exemple, dans la reproduction schématique d'un récit ou tout au moins de son scénario. Le point d'arrivée de la collectivité en marche sera toujours en quelque façon la victoire symbolique des forces que cette collectivité a portées en se rassemblant et en défilant contre celles que sa marche même a défiées ou provoquées dans un antagonisme également symbolique.

L'aller et retour, en mettant l'accent sur une spatialisation réversible bi-directionnelle exhibe à la fois la contrainte et la linéarité et celle d'une coexistence non temporelle des éléments distribués le long de la ligne. Dans l'aller et retour, le point de rebroussement du parcours se trouve dès lors profondément investi puisqu'il est un aboutissement, mais aussi le lieu d'origine d'une "rétrogradation". Cette ambivalence est sans doute un des facteurs contribuant à affranchir le défilé "en aller et retour" des formes chroniques de la temporalité, de la succession des "événements" pour une "présentation des lieux" par insistance et répétition. De même, on notera que le point de départ est, localement tout au moins, identique au point d'arrivée, mais non point quant au procès de spatialisation qu'est le parcours, d'abord parce que l'un a été le moment du rassemblement et l'autre, celui de la dispersion; également, et peut-être surtout, parce qu'entre l'un et l'autre, la marche a eu lieu et qu'elle a, en quelque sorte, "légitimé" le lieu d'où elle est partie en l'atteignant à nouveau après s'être effectuée (Marin, 1981).

Dans le trajet en circuit fermé, d'autres valeurs apparaissent dans la manipulation et la production des lieux et des espaces: le trajet fait boucle, il enferme et enclôt. Il produit ou reproduit une limite idéale ou réelle qui est le terme sans rupture d'une étendue dont il instaure par là même l'existence qu'il fonde ou dont il répète le fondement, qu'il protège idéalement par une frontière symboliquement infranchissable. Mais à l'inverse, le trajet en circuit fermé peut "boucler" l'ennemi dans l'étendue qu'il encercle, et le parcours sera l'interdiction symbolique de toute possibilité d'évasion. Ainsi le défilé des Hébreux autour des murailles de Jéricho. La marche peut alors être comprise comme l'opération visant à substituer une clôture "symbolique" de conquête et d'anéantissement aux murailles "réelles" de l'adversaire. Le trajet en circuit fermé fait donc du parcours un ordre local, du mouvement, un repos en effaçant les valeurs spécifiques des points de départ et d'arrivée.

Il n'est pas surprenant que ces quelques remarques qui ouvrent les perspectives d'une typologie particulière des défilés, cortèges, marches, etc... s'apparentent à la règle syntaxique "universelle" proposée par E. Leach pour toute séquence festive qui articule mort et renaissance (E. R. Leach, 1961). Mais on aperçoit comment le schème "mort et renaissance" se trouve modulé, transformé dans les diverses formes où temps et espace, succession de moments et répétition de blocs de présents d'une part, procès spatialisants et ordre des lieux d'autre part se lient les uns aux autres de

façon diversifiée et ambivalente. Il est remarquable qu'une analyse précise des lieux et des espaces, des "cartes" et des "parcours" du défilé fait apparaître un fonctionnement complexe du dispositif temporel dont la sémiotique reste à faire : temps linéaire unidirectionnel, temps linéaire bi-directionnel, temps cyclique, mais aussi temps-durée, temps ponctuel, temps statique, temps inchoatif, temps terminatif... On aura reconnu à la fois les grandes catégories d'une réflexion philosophique sur les temps et les aspectualisations du temps par la langue. Il faut ajouter que les cortèges, processions, défilés, marches, etc... combinent, dans leurs différentes phases, des "aspects" divers et des "catégories" qui peuvent être hétérogènes (par exemple, des portions de temps linéaire unidirectionnel peuvent être intégrées à des parcours en circuit fermé ou l'inverse ; ainsi dans les défilés de carnaval, des farandoles ou des rondes dansées sur telle place de la ville peuvent s'introduire dans le parcours d'un point de départ à un point d'arrivée (M. Mesnil, 1980)).

On peut interroger également le défilé quant à sa syntaxe propre et non plus celle de ses lieux et de ses espaces, de ses temps et de leurs aspects : ainsi se poserait le problème de l'ordre du cortège, des rangs occupés par ses participants, groupes et individus dont le défilé fait une totalité. Cet ordre, des Panathénées ou des pompes funèbres de la Grèce antique (N. Loraux, 1981) au défilés manifestations des grandes centrales syndicales, partis politiques, "groupuscules" etc... de mai 1968, des processions de la Fête Dieu de la Haute Renaissance aux défilés de la Place Rouge pour l'anniversaire de la Révolution d'Octobre, cet ordre est essentiel d'une part, comme le dispositif d'appréhension des "messages" religieux, civiques, politiques, philosophiques, sociaux que les organisateurs formels ou informels du défilé visent à faire entendre, messages souvent complexes que véhiculent, non pas les groupes ou les individus participant au cortège, mais leurs relations réciproques dans le volume en mouvement qui le constitue (M. Vovelle, 1976). Il y a ainsi des places et des rangs clefs : le commencement, le milieu, la fin ; il y a également des positions significatives : être avant, être après... être sur le même rang... être entouré de... Mais on doit ajouter qu'avant même de "signifier" un ou plusieurs messages, l'ordre du cortège signifie un message sur les messages que cet ordre même véhicule par les relations entre ses parties, c'est-à-dire la "manière" dont les messages doivent être entendus. Pour prendre un exemple remarquable de la Révolution française, lorsqu'en 1794, dans un bourg alpin, pour célébrer la prise de Toulon "on voit défiler derrière les autorités municipales, le juge de paix, la société populaire, huit chantres choisis suivis de tous les autres chantres et citoyens de la commune, cependant que la constitution est portée par les quatre plus âgés sur un brancard sous un dais rouge", (M. Vovelle, 1976), il est bien évident pour tous les participants que non seulement la Constitution est célébrée solennellement comme le plus ferme garant de l'unité de tous les groupes (d'âge, de sexe, professionnels, etc...) et des corps constitués (les autorités municipales, judiciaires, etc...), formant la Nation indivisible contre tous les séparatismes fédéralistes, mais en outre que cette unité et cette indivisibilité

nationales dans la constitution doivent être reçues comme le sacré corps politique de la France, comme le corps politico-religieux du pays puisque l'ordre même du cortège, son organisation et jusqu'aux instruments et symboles de célébration sont ceux-là même de la procession de Saint Sacrement et de son ostension. L'ordre du cortège apparaîtra alors comme l'opérateur "rhétorique" qui, pour parler comme Mauss et Lévi-Strauss à popos du mana ou du totem, transforme une métaphore en métonymie, (M. Mauss 1966, 1968 ; Lévi-Strauss, 1962, 1966). La Constitution métaphoriquement proménée et exhibée "aujourd'hui" comme l'était le Saint Sacrement "jadis", est ainsi donnée à penser et à percevoir ici maintenant, métonymiquement comme symbole eucharistique politique de l'indivisibilité nationale. Autrement dit, l'ordre du cortège fonctionne à la fois comme signifiant syntaxique de métacommunication et comme signifiant sémantique.

Ce sont désormais ces valeurs sémantiques du défilé que nous allons considérer. il convient de remarquer dès l'abord que bien souvent -et cela est surtout vrai du défilé urbain- son parcours est littéralement une succession de noms de lieux, une liste de toponymes que son mouvement relie entre eux d'une série de "phrases nominale" : noms de places qu'il traverse, de rues ou de boulevards qu'il suit, noms aussi d'édifices et de monuments vers lesquels il se dirige ou qu'il côtoie. On remarquera que l'ensemble des "questions de lieu" (ubi, quo, unde, qua) se trouve impliqué par là. Or ces toponymes ne sont pas indifférents (Marin, 1971). Pour prendre un exemple parisien contemporain, la plupart des grandes "manifestations" politiques de gauche des dernières années se sont déroulées de la place de la Nation à la place de la République par les rues du Faubourg St Antoine et du Boulevard Beaumarchais, via la place de la Bastille, alors que les quelques manifestations de droite eurent lieu des Tuileries à la place de l'Etoile par les Champs Elysées. Les noms nomment les lieux : à l'ordre des lieux se superpose un ordre des noms et cette nomination est bien rarement arbitraire : tantôt le lieu transfère au nom son "histoire" (par exemple, pour la rue du Fbg St Antoine, faubourg "révolutionnaire" ou contestataire depuis le XVI<sup>e</sup> siècle), tantôt il est nommé par son histoire (ainsi place de la Bastille, place à l'emplacement de laquelle s'élevait la forteresse prison de la Bastille prise par les Parisiens le 14 juillet 1789), tantôt le nom transfère au lieu sa charge sémantique (ainsi place de la Nation ou place de la République). Dès lors, le défilé dans son parcours, par des lieux-noms, réactualise un mythe, ou peut-être plus précisément, récite un récit ou inscrit un texte dont il donne à lire la légende, le "legendum", récit, légende, mythe déjà inscrit dans l'ordre des lieux et de leurs noms. Le parcours du défilé est la mise en espace d'un récit par l'inscription d'un texte dont il traverse, "suit", quitte, atteint les noms. C'est sous cet angle, mais point seulement à partir de lui que l'on peut considérer que tout défilé, procession, marche est un actant de narrativité. A contrario, certaines manifestations "errantes" à Paris de mai 1968 pourraient être analysées à la fois comme la "création" d'un récit historique et d'un discours politique nouveaux, par la nouveauté même, dans la tradition



politique, des noms rencontrés, mais aussi comme offrant les signes de cette nouveauté et de cette créativité dans ces noms mêmes, dans la mesure où, au moins en apparence, le parcours était improvisé, séquence après séquence et manifestait la "spontanéité" politique et idéologique des groupes qui y étaient engagés, tout comme la puissance, toujours plus grande des obstacles que les manifestations "régulières" rencontraient dans leurs parcours déjà traditionnels, que là encore noms et lieux (noms de lieux) désignaient.

D'une façon plus générale, le défilé, le cortège, la procession etc..., et c'est là la fonction et la finalité de la structure répétitive, réinscrivent par leurs parcours, c'est-à-dire par la narrativité de leurs diverses séquences, un système hiérarchisé et articulé de valeurs dont cette narrativité est la manifestation. Cette réinscription narrative, à son tour, permet de réassurer le système, de le "fonder" à nouveau pratiquement et concrètement. A ce titre, le défilé est bien une instance de légitimation sociale, politique ou religieuse (Marin, 1981) : même la "manifestation" populaire qui pourrait apparaître au contraire comme une force collective de déstabilisation, trouve dans ce qu'il est convenu d'appeler le "succès" de sa marche, la "réussite" de son cortège, la légitimation de la contestation, même si aucune des revendications n'est satisfaite par la manifestation, dans son occurrence même. Le nombre des manifestants, la participation effective (la "présence réelle" de tel ou tel chef politique ou syndical, de telle ou telle personnalité connue, etc... sont parmi les "marqueurs", quantitatifs et qualitatifs de cette opération de légitimation que seul le défilé dans son actualité peut effectuer.

Pour prendre un exemple historique de cortège, les entrées royales du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle réunissent le double aspect de la transgression et de la réinstauration de l'ordre. Comme on sait, l'entrée du Roi dans une de ses villes, mieux que son sacre ou ses funérailles, est un moyen exceptionnel d'entretenir le sentiment monarchique, et d'ouvrir rituellement un dialogue politique et institutionnel entre les bourgeois et le souverain. Si de nombreux traits de l'entrée royale se trouvent avoir disparu ou être modifiés, si d'autres nouveaux sont apparus, les visites des chefs d'état dans les villes du pays qu'ils gouvernent, et quelle que soit la forme du régime politique, restent en leur fond voisines les unes des autres. L'entrée royale -et toute une sémiotique et une sémantique de l'espace et des lieux, du temps et des moments y sont engagées- est "d'abord la rencontre de deux cortèges aux portes de la ville, le cortège royal et le cortège civique. L'ordre des personnages et des groupes qui les composent est fixé par un vieil usage, de même que l'itinéraire royal à l'intérieur de la ville et c'est toujours aux mêmes points que se dressent les décors et les théâtres de rue" (J. Jacquot, 1956). Dans un certain nombre de cas et pour une période déterminée (XV<sup>e</sup> siècle), il est remarquable qu'à la porte de la ville, le roi accompagné de sa suite, mais aussi du cortège de la cité venu à sa rencontre, peut être amené à prêter serment à la ville, si telle est la coutume, serment de maintenir la communauté dans ses droits et ses libertés ; à quoi la communauté peut répondre

par un autre serment ; mais de plus en plus fréquemment, à partir du XVe siècle, est signalée cette marque d'obéissance et de sujétion qui consiste à présenter les clefs au roi "in signum majoris obedientiæ et subjectionis" (B. Guénée et F. Lehoux, 1968). Autrement dit, si le cortège de la cité en rencontrant le roi hors des murs obtient de lui le serment de respecter les droits de la ville, le Roi entouré de son cortège se soumet symboliquement la cité en franchissant la porte dont il reçoit les clefs : un pacte ainsi se noue qui deviendra plus tard contrat politique à la faveur de la rencontre des deux cortèges et de leurs arrêts en des lieux significatifs de leur parcours. Du point de vue des procès de spatialisation et de l'ordre des lieux, tout se passe comme si l'entrée royale devait simultanément transgresser une limite et la réinscrire (s'emparer de la ville pour la soumettre et la reconnaître comme sujet et hôte loyal et fidèle), et par là faire de l'ensemble que cette limite encloît à la fois la simple partie d'une totalité (une ville parmi d'autres dans le royaume) et cette totalité même comme résumée et condensée dans une partie (tout le royaume comme cette ville). Dans ce mouvement complexe de notions et de relations, qui est également une configuration dynamique d'espaces et de lieux manipulés et produits par le défilé, on reconnaîtra aussi bien l'opérateur logique et rhétorique métaphoro-métonymique de Mauss et de Lévi Strauss signalé tout à l'heure que les grands dispositifs sémantiques que les anthropologues trouvent dans les rituels en général (Bateson, 1958 ; R. Firth, 1967 ; A. Gell, 1975 ; E. Schwimmer : 1978 et 1980) visant, par les productions symboliques, à signifier et à modérer, sinon à résoudre les contradictions sociales et politiques.

Une autre dimension sémantique du défilé lie, dans la même structure de répétition, la remémoration et l'instauration. Le défilé, le cortège ou la procession bien souvent –et le trait est trop banal pour que nous insistions– narrent un récit ou plus précisément ils répètent une histoire, ils la reproduisent en acte et par là même, ils en ravivent la mémoire, non pas toutefois comme un récit, fut-il mis en scène et dramatisé, mais comme sa reproduction symbolique et efficace, comme une certaine manière, moins de "croire" à l'histoire que le récit raconte, que de la revivre ici maintenant pendant le temps où il a lieu. L'exemple d'un défilé organisé pour célébrer la mémoire d'un héros historique disparu est précieux pour saisir la nature de compromis qu'est le dispositif sémantique que le défilé met en place. Ainsi ces cortèges que décrit M. Ozouf pour la fête de Marat (M. Ozouf, 1976). Un des organisateurs du cortège, qui est en même temps théoricien des cortèges, écrit qu'il estime "devoir présenter, le long de la marche du cortège, comme en un tableau mouvant, l'ensemble des principales circonstances de la vie de l'homme célèbre, la retracer par des inscriptions et des emblèmes caractéristiques dans les différents groupes successifs". Tout est donc, semble-t-il, fait pour que le spectateur du cortège puisse, au fur et à mesure de son déroulement, se raconter le récit de la vie de Marat d'autant que des inscriptions viennent soutenir cette remémoration en forme de lecture narrative.

Mais "ce que le cortège distribue dans l'espace, écrit M. Ozouf, ce ne sont pas (...) les circonstances de la vie de Marat déroulées selon l'ordre d'une genèse ; mais le découpage de traits légendaires". Ce que le spectateur verra passer devant lui, ce ne sont pas les épisodes de la vie de Marat mais les chars du "groupe de ses vertus publiques", du "groupe de ses vertus privées", "des récompenses" et enfin "des exemples" : "il s'agit des groupes d'âges dont chacun peut puiser dans la vie de Marat un exemple adapté à son rôle et à ses capacités". Que les exemples soient réunis sur le dernier char sous l'espèce des groupes d'âge me paraît cloturer le cortège non seulement sur les figures d'un temps répétitif, mais encore sur l'injonction pratique que participer au cortège, ne serait-ce que par le regard du spectateur, c'est en quelque sorte devenir Marat "selon son rôle et ses capacités". Le défilé de commémoration, s'il est réussi, s'il remplit aussi pleinement que possible son rôle et sa fonction, doit être aussi un défilé d'instauration : commémorer, c'est non seulement réciter, mais répéter et par là ré-instaurer, c'est-à-dire donner légitimité à l'histoire passée comme instauration et origine. Là résiderait sans doute la valeur performative du défilé commémoratif : il ne fait pas, à proprement parler, être ce qui a déjà eu lieu, mais il l'inaugure et il l'institue ; il n'évoque pas des souvenirs, il construit un monument de mémoire. Le défilé serait ainsi un dispositif d'un art de mémoire (F. Yates, 1966), qui transformerait des lieux de fantaisie, les signes qui y sont disposés et les itinéraires imaginaires qui les traversent et les relient, en une construction dynamique, réelle-symbolique, un monument vivant du mort et du passé dont les matériaux seraient spectateurs et acteurs du défilé.

Parler de performativité du défilé, du cortège ou de la procession, c'est en aborder la dimension pragmatique. Déjà avec les procès de remémoration et d'instauration nous avons touché aux problèmes des effets. A vrai dire, dans la mesure où le défilé, qu'il soit procession religieuse, cortège royal, manifestation populaire, est toujours, plus ou moins, à la fois un scénario narratif, un texte lisible, un spectacle visible, un rituel et une cérémonie, les dispositifs syntaxiques et sémantiques sont en quelque sorte déjà des dispositifs pragmatiques. Le défilé accomplit une opération qui est plus et autre chose qu'une simple séquence de mouvements et de gestes, fussent-ils symboliques. Comme tout rituel, il est organisé autour d'actes signifiants nodaux dans la séquence du défilé. Poser le problème du défilé comme forme spécifique de rituel en termes pragmatiques consisterait à s'interroger sur l'efficacité de ces actes et de ces opérations. Sont-ils -comme on a pu le dire- des simulations d'actes efficaces (P. Smith, 1980), simulations effectuées par conjonction des effets produits par le rituel sur les esprits des participants avec les effets imputés à tort à ces actes et à ces opérations ? Ne faut-il pas aussi essayer d'approfondir la notion d'efficacité symbolique ? et également se demander si l'efficacité spécifique de ce type de manifestations collectives ne tient pas à ce qu'elles simulent des actes efficaces ? En quoi consisterait alors l'activité de simulation ? Ne serait-elle pas définissable, sinon dans ses effets, et en particulier dans celui de son efficacité symbolique ?

En ce qui concerne le défilé en général, il semble bien que son effet majeur tienne à la remarquable articulation de deux dimensions, celle du spectacle et celle de l'action. A la différence de la représentation théâtrale classique et moderne où des acteurs spécialisés performant un récit devant un public de spectateurs et où, pendant toute la durée de la représentation, chacun des rôles actifs et passifs se trouve identiquement rempli dans le même lieu, dans le défilé, même s'il comprend une part "spectaculaire" importante, le spectateur est toujours plus ou moins impliqué comme acteur. Dans bien des manifestations politiques, souvent également dans les défilés militaires ou dans les processions religieuses, le cortège proprement dit qui déroule son trajet de lieux en lieux marqués, en produisant l'espace qui lui correspond, est contemplé, en certains de ses points clefs, par des spectateurs installés aux balcons et aux fenêtres des demeures privées, voire sur des tribunes spécialement construites à cette fin (F. Dell'Arco, S. Carandini, 1978). Il est toutefois impossible de contempler le cortège dans son ensemble d'un point de vue privilégié le long du parcours. "Le cortège est un art du temps aussi bien que de l'étendue ; il dément la simultanéité. Il oblige le spectateur à choisir son observatoire et donc à limiter sa vision" (M. Ozouf, 1976). C'est là une raison négative de cette implication du spectateur comme acteur dans le défilé. Il ne peut "théoriquement" en dominer le temps dans son déroulement dans l'espace. C'est successivement qu'il peut en connaître les épisodes. C'est pourquoi dans un défilé politique, il est souvent demandé à ces spectateurs par gestes et par cris, de descendre dans la rue pour participer au défilé. Certains peuvent reprendre tel ou tel slogan scandé par le groupe qui défile ; d'autres, applaudir. Mais plus encore dans la mesure où les spectateurs sont à leur tour vus par les "acteurs", ils se trouvent jouer les seconds rôles dans la manifestation, ceux d'acteurs dont le rôle et la fonction seraient justement de la regarder passer. C'est ainsi que dans les entrées royales, une part essentielle de l'efficacité politique et symbolique tenait à ce dialogue de deux spectacles, celui que le pouvoir monarchique donnait de lui-même à la cité ; celui de la cité à son souverain. Et il n'est pas surprenant que, dans cet échange alterné, une double prise de conscience s'effectue, par une double réflexion, celle de la puissance et de la gloire du Monarque dans l'éclat de son cortège, celle de l'unité et de l'harmonie de la cité dans la diversité des groupes qui la composent (J. Jacquot, 1956 ; G.R. Kernodde, 1949). On notera également des défilés qui se constituent par rassemblement continu en agrégeant les spectateurs à leur marche, spectateurs qui passent ainsi progressivement de la position immobile du "regardeur" au mouvement d'accompagnement, puis à la marche de participation ; le défilé a ainsi un effet d'entraînement ou de contagion dynamique par lequel non seulement les spectateurs immobiles et distancés sont transformés en acteurs en mouvement et participants, mais encore où l'attitude cognitive "théorique", quoique partielle, d'une situation "réelle", est transformée en une attitude expressive "pratique" d'une situation "symbolique".

Aussi peut-on reprendre ici l'idée avancée par Turner à propos de la fête rituelle, à savoir que le défilé ou le cortège (comme la fête) transforme une ou plusieurs relations sociales réelles et spécifiques en "communitas" (à la fois temporaire et symbolique). Le défilé, le cortège, la procession représentent cette transformation (Turner, 1969) et, ajouterons-nous, en la représentant, l'effectuent. Sous cet angle, deux grands types de "communitas" pourraient être évoqués dans le défilé ou le cortège : la "communitas" agonistique qui "joue" symboliquement un antagonisme réel interne à la société dans la tension temporaire d'une compétition amicale, et la "communitas" de type guerrier où le défilé, le cortège voire la procession, mettent en scène une "répétition" symbolique de l'affrontement avec l'ennemi extérieur à la société (E. Schwimmer, 1980). De la première, on pourrait donner comme exemples les défilés de "supporters" de telle équipe sportive en prélude au match ou les processions de confréries religieuses de quartiers, ainsi à Noto (Sicile) où le matin de Pâques, deux processions parties des deux moitiés de la ville et porteuses l'une de la statue de Jésus, l'autre de celle de la Vierge se rencontrent, au terme d'une course, sur le parvis de la cathédrale ; pour l'autre, il serait intéressant d'analyser les défilés militaires dans les fêtes nationales ou les cavalcades introductives aux carrousels de la Renaissance (A. Chastel, 1956).

## Sélection bibliographique

- Bateson, Gregory, Naven, Stanford U.P., 1958.
- Bouissac Paul, "Semiotics and Spectacles" in T. Sebeok, A Perfusion of Signs, Indiana U.P., 1877.
- Chastel André, "Le lieu de la fête" in Les fêtes de la Renaissance, 1956.
- De Certeau Michel, L'invention du quotidien, Arts de faire, 10/18, Paris, 1975.
- "La Cérémonie", Traverses, n° 21-22, Minuit, Paris, 1981.
- Crocker J. Christopher, "My Brother the Parrot" in J. D. Sapir and Crocker, The Social Use of Metaphor, Essays on the Anthropology of Rhetoric, Pennsylvania U.P., 1977.
- Dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique, art. "Fêtes", t. V. Col. 221-247 par J. Hild, Beauchesne, Paris, 1981.
- Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie, art. "Procession" T. XIV, 2ème partie, dom. F. Cabrol, dom H. Leclerc, Le Touzey, Paris, 1948.
- Eco Umberto, La struttura assente, Bompiani, Milano, 1968.
- L'Effimero Barocco, Strutture della Feste Nella Roma del'600, Fagiolo Dell'Arco, S. Cavadini, 2 vol. Bulzoni ed., Roma, 1978.
- La fête : approches sémiotiques, Prépublications, Urbino, 1980.
- Les Fêtes de la Renaissance, t. I, ed. J. Jacquot, C.N.R.S. Paris, 1956 ; t. III, eds J. Jacquot, E. Konigson, C.N.R.S. Paris, 1975.
- Firth R., The Works of Gods in Tikopia, Athlone, London, 1967.
- Fortes M., "Totem and Taboo", Proceedings of the Royal Anthropological Society for 1966, London, 1967.
- Gauvin Cl. "La Fête-Dieu et le Théâtre en Angleterre au XVe siècle" in Les Fêtes de la Renaissance, 1965.
- Gell A., Metamorphosis of the Cassovaries, Athlone, London, 1975.
- Greimas A.J., Sémiotique et Sciences Sociales, Le Seuil, Paris, 1976.
- Guénée B., Lahoux F. Les entrées royales françaises, C.N.R.S. Paris, 1968.
- Jacquot J., "Joyeuse et triomphante entrée" in les Fêtes de la Renaissance, 1956.
- Kernodle G.R., From Art to Theater, Chicago, 1949.
- "Déroutement de la Procession dans le temps ou espace théâtral dans les Fêtes de la Renaissance" in les Fêtes de la Renaissance, 1956.

## Sélection bibliographique

- Bateson, Gregory, Naven, Stanford U.P., 1958.
- Bouissac Paul, "Semiotics and Spectacles" in T. Sebeok, A Perfusion of Signs, Indiana U.P., 1877.
- Chastel André, "Le lieu de la fête" in Les fêtes de la Renaissance, 1956.
- De Certeau Michel, L'invention du quotidien, Arts de faire, 10/18, Paris, 1975.
- "La Cérémonie", Traverses, n° 21-22, Minuit, Paris, 1981.
- Crocker J. Christopher, "My Brother the Parrot" in J. D. Sapir and Crocker, The Social Use of Metaphor, Essays on the Anthropology of Rhetoric, Pennsylvania U.P., 1977.
- Dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique, art. "Fêtes", t. V. Col. 221-247 par J. Hild, Beauchesne, Paris, 1981.
- Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie, art. "Procession" T. XIV, 2ème partie, dom. F. Cabrol, dom H. Leclerc, Le Touzey, Paris, 1948.
- Eco Umberto, La struttura assente, Bompiani, Milano, 1968.
- L'Effimero Barocco, Strutture della Feste Nella Roma del'600, Fagiolo Dell'Arco, S. Cavandini, 2 vol. Bulzoni ed., Roma, 1978.
- La fête : approches sémiotiques, Prépublications, Urbino, 1980.
- Les Fêtes de la Renaissance, t. I, ed. J. Jacquot, C.N.R.S. Paris, 1956 ; t. III, eds J. Jacquot, E. Konigson, C.N.R.S. Paris, 1975.
- Firth R., The Works of Gods in Tikopia, Athlone, London, 1967.
- Fortes M., "Totem and Taboo", Proceedings of the Royal Anthropological Society for 1966, London, 1967.
- Gauvin Cl. "La Fête-Dieu et le Théâtre en Angleterre au XVe siècle" in Les Fêtes de la Renaissance, 1965.
- Gell A., Metamorphosis of the Cassovaries, Athlone, London, 1975.
- Greimas A.J., Sémiotique et Sciences Sociales, Le Seuil, Paris, 1976.
- Guénée B., Lahoux F. Les entrées royales françaises, C.N.R.S. Paris, 1968.
- Jacquot J., "Joyeuse et triomphante entrée" in les Fêtes de la Renaissance, 1956.
- Kernodle G.R., From Art to Theater, Chicago, 1949.
- "Déroutement de la Procession dans le temps ou espace théâtral dans les Fêtes de la Renaissance" in les Fêtes de la Renaissance, 1956.

- Leach E.R., Rethinking Anthropology, Athlone, London, 1961.
- Lévi Strauss C., Le Totémisme aujourd'hui, PUF, Paris, 1962.
- "Introduction" in Mauss, 1966.
- Mythologiques, l'homme nu, Plon, Paris, 1971.
- Linde C., Labow W., "Spatial Networks as a Site for the Study of Language and Thought" in Language, 51, 1975.
- Loraux N., L'invention d'Athènes, Mouton, La Haye, 1981.
- Marin Louis, Utopiques, jeux d'espaces, Minuit, Paris, 1966.
- Le Portrait du Roi, Minuit, Paris, 1981.
- Sémiotique de la Passion, Aubier Montaigne, 1971.
- Mauss Marcel, Sociologie et Anthropologie, PUF, Paris, 1966.
- Oeuvres, Minuit, Paris, 1968.
- Ozouf M., La fête révolutionnaire 1789-1799, Gallimard, Paris, 1976.
- Roux L.E., "Les fêtes du Saint Sacrement à Séville en 1594" in les Fêtes de la Renaissance, 1975.
- Scheflen, N. Aqhcrafs, Human Territories, How we Behave in Space Time, Prentice Hall, Englewood Cliffs, (N.J.), 1976.
- Schwimmer E.G., Exchange in the Social Structure of the Orokaiva, C. Hurst, London, 1973.
- "Feasting and Tourism" in Smith, Schwimmer, Mesnil, Kövecses, La Fête : approches sémiotiques, Prépublication, Urbino, 1980.
- Turner V.W. The Drums of Affliction, Oxford U.P., 1968.
- The Ritual Process, Aldine, 1969.
- Turner V.W., Process and Pilgrimage : a Study in Comparative Symbology, New Dehli, 1979.
- Turner V.W., with Edith Turner, Image and Pilgrimage in Christian Culture : Anthropological Perspectives, CoLombia U.P., New-York, 1978.
- Vovelle M. Les métamorphoses de la fête en Provence de 1750 à 1820, Flammarion, Paris, 1976.
- Yates F.A., The Art of Memory, Routledge, kegan Paul, London, 1966.